



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E38681

VALABLE JUSQU'AU 01/03/2024

ÉDITÉ LE 03/02/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1992

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 01/01/2002
20 000

Raison sociale : GUILLET JEAN MARIE

2 LIEU DIT LE SABLON
33390 ST PAUL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BLAYE 1992 B 50011

Siret : 384 378 337 00024

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 0013825

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 145112715

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 145112715

Situation fiscale et sociale : A jour au 03/02/2023

Téléphone : 05 57 42 83 40

Fax : 05 57 42 00 55

Portable : 06 50 35 95 48

Site Internet : www.guillet-chauffage-plombier-blaye.fr

E-mail : contact@etsguillet.fr

Responsabilité légale :
DUMAS JEAN LUC GÉRANT

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	03/02/2022
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	03/02/2021
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	02/03/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	03/02/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	03/02/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BORDEAUX
LES BUREAUX DE BORDEAUX LAC
BATIMENT 8
4, AVENUE DE CHAVAILLES
33525 BRUGES CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.